

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Municipales

Les jeunes médecins proposent des solutions

Paris, le 10 mars 2020. J-5 avant le début des élections municipales, et l'accès aux soins tient une place importante dans les programmes des maires : tous s'en préoccupent et certains vont rivaliser de propositions, parfois inadaptées, pour essayer d'avoir leur médecin généraliste. ReAGJIR, le syndicat représentatif des généralistes remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique, partage sa vision du système de soins.

Moins de médecins, nouvelle échelle

« Pour commencer il faut bien comprendre que nous allons continuer à perdre environ 1 000 médecins généralistes par an quand la population, de son côté, vieillit. L'accès aux soins sera de plus en plus difficile jusqu'en 2025, et ce aussi bien en ville qu'en milieu rural. », rappelle Laure Dominjon, Présidente de ReAGJIR. Les jeunes médecins en sont parfaitement conscients : c'est leur quotidien et, contrairement à ce qu'on peut lire parfois, ils s'en inquiètent. La première difficulté aujourd'hui est d'accepter un changement d'échelle dans le système de soins, nécessaire pour une prise en charge efficace et équitable des patients. Chaque village, chaque ville ne pourra pas avoir son médecin généraliste : il n'y en a pas assez. « Aujourd'hui il faut réfléchir à une prise en charge globale d'un bassin de patients par un ensemble de professionnels de santé qui travaillent en réseau et communiquent. C'est d'ailleurs le principe des CPTS, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, créées par la loi Ma Santé 2022, nouveaux échelons de prise en charge des patients à mettre en place, développer et sur lesquels s'appuyer. », défend Barbara Trailin, Vice-présidente de ReAGJIR. L'enjeu ne sera pas d'attirer son médecin pour ses administrés mais de repenser l'accès aux soins à plus large échelle pour en faire bénéficier le plus grand nombre et assurer une permanence des soins.

Une méconnaissance des jeunes médecins

Autre problème observé parfois : la méconnaissance ou mauvaise connaissance des jeunes médecins et de leurs aspirations. « Pouvoir faire des activités ludiques ou profiter d'avantages en nature, c'est sympa, mais jamais ça ne déterminera un projet d'installation chez un jeune diplômé. Ce qui l'intéresse avant tout c'est son quotidien professionnel et personnel : y a-t-il un hôpital de proximité ? d'autres professionnels de santé ? travaillent-ils ensemble ou chacun de leur côté ? y a-t-il internet ? des services de proximité ? mon conjoint trouvera-t-il un travail ? y a-t-il une crèche ou une école ? Autant de questions qui seront déterminantes pour que l'installation se fasse dans de bonnes conditions et sur la durée. », explique Laure Dominjon. Pas d'excès, pas de surenchères. Un médecin s'installe en général dans une région qu'il connaît : l'externat, l'internat et le remplacement sont entre autres faits pour découvrir un territoire et un mode d'exercice (libéral, salarié, exercice mixte).

Des solutions existent

La coercition n'est toujours pas la solution : forcer un jeune médecin à s'installer quelque part est le meilleur moyen de le dégoûter au mieux de l'exercice libéral au pire de son métier. Des pays voisins comme l'Allemagne l'ont tenté, sans succès. La meilleure solution est d'attirer les jeunes dans les territoires, et ce avant même qu'ils commencent leurs études de médecine. Quand ils sont étudiants ensuite, externes ou internes, les aider dans leurs déplacements ou leurs hébergements entre autres peut favoriser leur découverte du territoire. Ce sont aussi les médecins qui les accueillent pour les former, maîtres de stage des universités, qui peuvent être accompagnés par les élus. « *Un externe, interne ou remplaçant qui apprécie un territoire ou une façon de travailler se projettera plus facilement dans son installation. Et lors de celle-ci, les élus peuvent accompagner le projet professionnel et personnel en présentant les interlocuteurs importants au bon déroulement de cette installation, en aidant à la mise en relation entre professionnels de santé, éventuellement en proposant des aides le temps que l'activité fonctionne, en facilitant l'exercice mixte (cabinet en ville et permanence en PMI par exemple), etc.* », détaille Barbara Trailin.

Conscients et soucieux de cette difficulté d'accès aux soins que rencontrent tous les Français, ReAGJIR, le syndicat représentant les étudiants en médecine (ANEMF), et celui représentant les internes en médecine générale (ISNAR-IMG) ont décidé de se mobiliser afin de sensibiliser leurs confrères et d'avancer aux côtés des élus pour appréhender au mieux les enjeux de l'installation et agir grâce à des propositions concrètes, à travers [un guide](#).

A propos de ReAGJIR – www.reagjir.fr

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les jeunes universitaires de médecine générale (chefs de clinique, maîtres de stage des universités, enseignants de médecine générale). Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire.

ReAGJIR C/O Collège de la Médecine Générale 6 place Tristan Bernard 75017 PARIS

Contacts presse

Pauline SAINT-MARTIN | 06 83 00 57 40 - pauline.saintmartin.rp@gmail.com

Anne-Lise VILLET | 06 28 47 30 01 - annelise.villet.rp@gmail.com

Dr. Laure DOMINJON | 06 42 18 40 14 - president@reagjir.com